

La Lentille

N°21

AOÛT 2018 - JOURNAL INTERCOMMUNAL

Retrouvez vos journaux intercommunaux sur www.ccp.fr

Edito

Comment commencer mes propos sans regarder en arrière, le 13 juin 2017 et tout l'élan de solidarité qui a suivi. Nos communes ont bénéficié d'un soutien sans précédent de l'État, de la Région et du Département soit une aide de 92 à 100 % pour la remise en état de leurs équipements. Il y a un an, personne n'y croyait. Je souhaite que maintenant toutes les réhabilitations se terminent.

On peut s'interroger sur la lenteur de nos actions et pour preuve les remarques que j'entends : « un PLUi décidé en 2013 par la précédente équipe, 4 ans que l'on travaille sur la rénovation du village de vacances, un an que Costaras a été choisi pour accueillir la future micro-crèche du territoire ; vous faites quoi ? ».

Mais il faut être conscient que pour faire aboutir un dossier, il faut se bagarrer. Que de temps passé à défendre notre souhait de ne pas intégrer la Communauté d'Agglomération. Et lorsque mes collègues, maires des communes rurales membres de l'agglomération, me parlent de leurs problèmes, je me dis que nous avons fait le bon choix.

Quelles difficultés pour intégrer les communes de Saint-Vénérand et Saint-Christophe-d'Allier, il a fallu que je remette ma démission au Préfet pour gagner deux mois dans un calendrier interminable.

Que dire des choix de nos élus nationaux qui nous ont demandé un travail énorme pour mettre en place les activités périscolaires avant de les supprimer à la prochaine rentrée.

En dépit de cette situation, nous travaillons pour développer notre territoire et mettre en place les équipements indispensables au maintien et à l'accueil de nouvelles populations :

- Le PLUi avec le bureau d'étude PLANED est bien avancé et nous restons sur l'objectif d'une approbation avant les prochaines élections municipales ;
- Une étude sur la couverture médicale avec le bureau DIOTIMA et une forte implication de nos professionnels de santé est en cours. Quelques raisons d'être positifs : l'installation du docteur Rogez à Alleyras (quelle petite commune peut aujourd'hui s'enorgueillir de l'installation d'un jeune médecin ?), mais aussi de Pierre-Yves Thyebault, ostéopathe et de Céline Nicolas, sage-femme, tous deux à Costaras ;
- Le permis de construire de la micro-crèche vient d'être déposé. Cet équipement est très attendu sur le territoire ;
- Le financement du village de vacances d'Alleyras est aujourd'hui quasiment bouclé et les consultations de maîtrise d'œuvre ne tarderont pas ;
- Le transfert de la compétence eau-assainissement des communes vers la communauté est toujours d'actualité même si le législateur a laissé un délai supplémentaire. Je ne peux que regretter un choix hâtif de certaines communes qui ont engagé le transfert de la compétence au Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Velay Rural sans attendre les conclusions de l'étude que nous sommes en train de conduire ;
- La sauvegarde du collège de Landos sera une de nos actions à venir. La fragilité des effectifs nous inquiète et l'indisponibilité provisoire du gymnase complique la situation. Nous avons la chance d'avoir sur ce collège des équipes dynamiques et professionnelles qui accompagnent très bien nos jeunes.

Nos partenaires nous soutiennent pour nos investissements avec quelques dispositifs spécifiques engagés :

- La Région : Contrat Haut-Allier
- Le Département : Contrat 43-11
- L'État : Contrat de ruralité en cours de négociation.



Saint-Vénérand

Cependant, ces investissements vont générer demain des charges de fonctionnement et nous nous devons de rester prudents pour que les générations futures ne payent pas nos erreurs de gestion.

Le développement passe par de la richesse supplémentaire et notre territoire a des atouts que nous valorisons et qui font rêver nos partenaires et voisins : la culture du chanvre, le projet collectif d'installation de centrales photovoltaïques. De nombreux agriculteurs ont accepté de se lancer dans une diversification qui je l'espère sera une plus-value pour tous à moyen terme.

Le contournement du Puy-en-Velay est une aubaine pour notre secteur qui va se rapprocher des agglomérations stéphanoise et lyonnaise, mais aussi des zones d'activités de l'Est du Puy-en-Velay : nous allons sûrement accueillir de nouvelles populations et ainsi garder de la vie sur notre beau territoire.

Paul BRAUD, Président de la Communauté de Communes



LE PÔLE ENFANCE-JEUNESSE

Le pôle enfance-jeunesse accueille les enfants de 3 à 17 ans autour de deux services : l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) du Devès enchanté et le pôle ados. Cet été, les accueils se font à Landos du 9 juillet au 3 août et à Cayres du 6 au 31 août. Notez que les réservations s'effectuent toujours au moins deux jours à l'avance pour permettre les commandes de repas.

Zoom sur nos projets

Le jardin du terminus, un jardin pas comme les autres

Cette année, un volontaire en service civique a été recruté pour réaliser et entretenir un jardin qui se situe au terminus du vélo-rail, à proximité de la déchetterie de Landos. Ce projet est l'aboutissement de plusieurs mois de travail et bénéficie d'un financement de la Caf qui a permis à ce projet de « prendre racine ».

Ainsi en période estivale, nous proposons des ateliers « nature » au jardin et confectionnons avec les enfants, chaque jeudi, un repas issu du jardin. Les laitages et desserts sont, quant à eux, pris à des producteurs du Pays. C'est au minimum 150 repas qui seront préparés par nos soins. Pour le pôle enfance-jeunesse, au-delà de l'aspect pédagogique et innovant, cette initiative amènera à réfléchir à l'alimentation des enfants en collectivité.



Le forum enfance-jeunesse

Le pôle enfance-jeunesse organise un forum des associations le samedi 8 septembre 2018, dans la salle des fêtes de Cayres de 9 heures à 13 heures : vous y retrouverez toutes les associations qui proposent des activités régulières ou ponctuelles à destination des enfants. Cet événement est une réponse aux nombreuses questions des familles qui souhaitent être mieux informées quant à l'offre de loisirs proposée aux jeunes en Pays de Cayres-Pradelles.

Les membres des associations concernées sont très impliqués dans l'organisation. Les services communautaires seront aussi présents pour répondre à toutes vos questions concernant les différents modes de garde existants et les projets en cours et à venir. Vous êtes attendus nombreux...



Le pôle ados

La Communauté de Communes a fait le choix de dédier un poste à l'animation des 12-17 ans. Les adolescents continuent donc d'être accueillis par Hugo Athanaze qui propose des actions telles que :

- La création d'une « Game Zone », c'est-à-dire une ludothèque comprenant des jeux adaptés aux adolescents.

- L'organisation de séjours incluant diverses activités : pratique de la voile, sortie au Parc du Futuroscope, accompagnement des projets jeunes...

- La mise en place d'ateliers : ateliers graff et ateliers à la coop' qui permettent d'impliquer les jeunes dans la vie du centre. Par exemple, les ados aident au jardin, aident les plus petits...

De plus, l'animateur du pôle ados travaille en collaboration avec le collège. Pour finir, pensez à inscrire vos enfants aux activités du mercredi dès la rentrée ! Nous serons ouverts chaque mercredi en période scolaire de 7h30 à 18 heures. Il n'y a pas de ramassage prévu, en cas de demande de renseignements, veuillez nous contacter.

Grâce à l'implication de chacun, ces services ne sont pas qu'un mode de garde mais un lieu d'expérimentation de la vie.

Matthieu Gimenez, directeur du centre de loisirs et coordinateur enfance-jeunesse :
pole-enfance-jeunesse@ccpcp.fr ou 04 71 57 88 00.

Retrouvez également tous nos plannings, projets et infos sur notre site www.ccpcp.fr.

Au rendez-vous des P'tits Loups

Un nouveau service est proposé aux jeunes familles du territoire et à leurs enfants jusqu'à 4 ans : un lieu de rencontre parents-enfants nommé « Au rendez-vous des P'tits Loups ». Chacun vient y chercher ce qu'il veut : de la socialisation pour son enfant, des rencontres avec d'autres parents, un moment de jeux privilégié avec son tout-petit... L'entrée est libre et gratuite.

Célia Dumonteil, professionnelle de la petite enfance, et Michelle Petit, bénévole, vous proposent de passer un moment convivial les mercredis des semaines impaires (hors vacances scolaires) de 9h30 à 11h30. 10 familles sont déjà venues découvrir ce lieu de mars à juillet sur Landos. À noter que l'accueil reprend le mercredi 12 septembre à Cayres (salle du relais petite enfance à côté de l'école) et que le centre de loisirs se trouvera sur la commune afin d'accueillir vos enfants plus grands (inscriptions auprès de Matthieu Gimenez).

Pour 2019, le planning pourrait évoluer, les informations nécessaires seront à suivre sur notre site internet.

Nous espérons pouvoir devenir bientôt Lieu d'Accueil Enfants Parents. À suivre...

N'hésitez pas à contacter Célia DUMONTEIL au 04 71 57 88 00 ou par mail : rpe@ccpcp.fr

Enfance - Jeunesse...

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES, UNE PAGE SE TOURNE...

Cette année, 258 enfants du territoire inscrits à l'école maternelle ou élémentaire ont pu bénéficier de 3 heures d'activités périscolaires gratuites au sein de leurs écoles (Cayres, Costaros, Landos, Pradelles, Saint-Jean-Lachalm, Séneujols et Le Bouchet-Saint-Nicolas).



Nous avons continué à proposer des animations répondant à notre volonté évoquée dans le Projet Educatif de Territoire (PEDT) : activités physiques (accrosport, loisirs et découverte de sports de ballons, danse et football), théâtre, calligraphie, poésie, bibliothèque mobile, éveil musical, tricot/tissage, activités manuelles en adéquation avec le projet propre à chaque école. Les thèmes des différents établissements scolaires ont été variés : les jeux d'hier et d'aujourd'hui à Saint-Jean-Lachalm, « C'est nous les artistes » à Séneujols, la cuisine d'ici et d'ailleurs au Bouchet-Saint-Nicolas, les périodes de l'histoire à Costaros, la vie collective à Landos, les 4 saisons à Pradelles et à Cayres.

Le retour à la semaine à 4 jours prend effet à partir de la rentrée 2018.

Le service des Temps d'Activités Périscolaires n'aurait pu avoir cette dimension sans la participation des mairies pour la mise à disposition du personnel communal et des salles ; des écoles, pour la mise à disposition de salles de classe ; et des animateurs et intervenants pour leur implication.

L'accueil de loisirs ouvrira désormais les mercredis pour les familles n'ayant pas de mode de garde et sera, de septembre à la Toussaint, dans les locaux des salles péri-extrascolaires de Cayres.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter **Lydie Bassier** ou **Matthieu Gimenez** au 04 71 57 88 00.

LA SEMAINE DE LA PARENTALITÉ

Dans le cadre de la semaine de la parentalité et en partenariat avec Cinévasion, un **ciné-débat a eu lieu le jeudi 19 avril à Landos avec la projection du film « Bébés »** de Thomas Balmès. Isabelle Dardelet, infirmière puéricultrice et consultante en parentalité animait ensuite un débat sur les différences culturelles en matière d'éducation. Trente personnes avaient fait le déplacement et ont ainsi pu découvrir et discuter des premiers mois de vie de bébés aux quatre coins du monde. Pour annoncer l'événement, les enfants avaient décoré des masques pendant les temps d'activités périscolaires ; le masque permettant d'exprimer sa singularité et sa différence, thème de la semaine de la parentalité. Les employés communaux de Landos avaient ainsi pu décorer des arbres de la place principale du village et l'école avec les œuvres des enfants.

Merci à tous nos partenaires.



LE RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais Petite Enfance est un service qui s'adresse aux assistantes maternelles, aux gardes d'enfants à domicile, aux personnes intéressées par ces métiers, aux parents et futurs parents ainsi qu'aux enfants de moins de 6 ans.

Durant les trois dernières années, les assistantes maternelles volontaires accompagnées de Véronique Jacques, dumiste à la Communauté de Communes, ont travaillé sur la création d'un CD reprenant les comptines chantées en éveil musical. Ce CD fait suite à un premier qui avait été fait en 2013. Il sera offert à toutes les assistantes maternelles du territoire afin qu'elles puissent l'utiliser chez elles avec les enfants qu'elles accueillent.



et Services à la Population



LA MICRO-CRÈCHE PREND FORME

Prévue à Costaros, la micro-crèche sera construite au cœur du village, derrière la pharmacie à l'entrée du lotissement « Les Quairais ».

Le permis de construire vient d'être déposé. Dès cet automne, les travaux démarreront et les enfants pourront être accueillis vraisemblablement et au plus tard en septembre 2019. Un bel équipement pour le territoire de Cayres Pradelles.



À LANDOS ET SAINT-HAON : OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE JOUR ITINÉRANT DE L'EHPAD SAINT-CRISTOPHE DE PRADELLES

L'accueil de jour itinérant est ouvert les mercredis depuis fin 2017 à Landos (et à certaines dates à Saint-Haon) pour les personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée au stade léger à modéré de la maladie et vivant à domicile. Cet accueil de jour est organisé par l'EHPAD Saint-Christophe de Pradelles et se déroule dans des locaux communaux. Le transport peut être assuré par le service de l'EHPAD.

Ce service permet de bénéficier :

► Pour la personne

- un espace aménagé pour les personnes en perte d'autonomie ;
- une équipe de professionnels formés spécifiquement (infirmière, aide-soignante, aide médico-psychologique...), en lien avec le médecin coordonnateur de l'EHPAD ;
- un accueil qui privilégie l'écoute, le bien-être, la discussion, le maintien du lien social et la convivialité, il permet de resocialiser dans le cadre d'un soutien à domicile ;
- des activités pour stimuler et maintenir les capacités cognitives et préserver l'autonomie.



► Pour sa famille et son entourage

- un soutien qui permet de prendre du temps pour soi, de faire face aux difficultés que représente l'accompagnement d'une personne : c'est une période de répit et de suppléance de l'aidant ;
- un lieu pour s'informer, échanger, apprendre.

À noter que depuis 2006, l'accueil de jour reste ouvert à Pradelles les mardis et les jeudis sur la journée dans un lieu dédié de l'EHPAD.

Contactez la direction de l'EHPAD Saint-Christophe au 04 71 00 80 96
ou votre **médecin traitant** ou le **relais gérontologique** au 04 71 07 06 90.



LE MAINTIEN D'UNE OFFRE DE SOINS DE PROXIMITÉ : PRIORITÉ MAJEURE POUR LES ÉLUS DU TERRITOIRE

Au regard de la démographie médicale et afin d'anticiper les conséquences d'une situation qui pourrait devenir rapidement critique, la Communauté de Communes a engagé une démarche pour tenter d'enrayer cette situation et de répondre durablement aux besoins de santé de la population.

Animé par le cabinet Diotima, expert en santé, cette démarche est soutenue par le Pays du Velay et par Auvergne Rhône Alpes Entreprise. Pour être efficace, la Communauté de Communes a choisi de travailler dans la plus grande concertation avec les professionnels de santé et les communes.

Sur la base du diagnostic du Pays du Velay et d'une analyse réalisée sur le terrain, le cabinet Diotima doit formuler des recommandations pour élaborer un scénario d'organisation des soins adapté aux besoins des professionnels de santé et de la population du secteur.

À cet effet, deux séminaires ont été organisés les 2 et 23 juin et ont rassemblé chacun plus de 30 professionnels et élus. Les participants ont manifesté la volonté de bâtir un projet collectif et ont proposé des pistes d'actions, avec par exemple le renforcement des actions de prévention, l'accueil de stagiaires en médecine générale, la mise en place de protocoles, etc.

Dès la rentrée, les pistes d'actions seront déclinées avec les professionnels volontaires et le Pays du Velay (Laetitia Venosino) qui accompagnera ces travaux.

Un grand merci aux professionnels qui s'engagent dans la démarche et qui permettront à notre territoire de rester un pays où l'on peut vivre sereinement.

REPAS ET LIVRES À DOMICILE

Le portage de repas à domicile permet aux personnes âgées qui ne sont plus en mesure de faire leurs courses ou de préparer leur repas, ou toutes autres personnes intéressées, de recevoir un repas équilibré et varié. Ces repas sont composés d'une entrée, d'une viande ou d'un poisson, d'une portion de légumes ou de féculents, d'un morceau de fromage et d'un dessert ; et peuvent être réchauffés au micro-ondes ou au bain marie.

Les plats sont confectionnés par la maison de retraite de Pradelles avec des produits du territoire et sont livrés en liaison froide pour les 7 jours de la semaine, 4 fois par semaine pour un jour ou deux. Les bénéficiaires choisissent le nombre de repas à livrer par semaine, ainsi que la durée. Aucun engagement n'est demandé. Le prix du repas est fixé à 6,50 € facturé mensuellement.

A ce portage de repas peut être couplé un portage de livres sur simple demande. Pour se faire, le service culture de la Communauté de Communes, après un entretien préalable qui ciblera les goûts et les envies du lecteur, sélectionne différents ouvrages qu'il transmet par l'intermédiaire de l'agent de portage. Le choix des ouvrages est large : romans (œuvres classiques, policières, du terroir, en gros caractères...), documentaires, BD ou encore livres parlés.

Pour toute information ou inscription, contactez la Communauté de Communes au 04 71 57 88 00.



TRANSPORT À LA CARTE

Un transport est organisé chaque semaine vers les marchés de Costaros et Landos pour permettre le déplacement de toutes personnes intéressées. Un départ est prévu vers 9 heures du domicile et un retour à 11 heures, au prix de 2,50 euros l'aller-retour.

Vers le marché de Costaros, les trajets s'effectuent les lundis des semaines paires pour les habitants d'Alleyras et de Séneujols.

Vers le marché de Landos, le transport fonctionne les mardis des semaines paires pour les résidents de St-Haon, Rauret, St-Christophe-d'Allier et St-Vénérand ; et les mardis des semaines impaires pour les habitants de St-Paul-de-Tartas, La Brugère (St-Arcons), St-Arcons-de-Barges (sauf Pigeyres), Barges, Coulombs (Arlempdes), Fourches et La Sauvetat.

La Communauté de Communes organise également un transport à la demande à destination du Puy-en-Velay le premier mercredi de chaque mois comme suit :



Points d'arrêts	Horaires de fonctionnement	
	Horaires Aller	Horaires Retour
Alleyras	13h30	18h10
Pont d'Alleyras	13h35	18h05
Saint-Jean-Lachalm	13h45	17h55
Le Puy-en-Velay (Michelet)	14h10	17h30

Tarifs selon les circuits

► Alleyras, Pont d'Alleyras / Le Puy

- Aller simple : 6 €
- Aller-retour : 10 €

► Saint-Jean-Lachalm / Le Puy

- Aller simple : 4 €
- Aller-retour : 8 €

Le service est ouvert à tout le monde. Il suffit de s'inscrire par téléphone, au 04 71 57 88 00, avant midi : le vendredi pour le marché de Costaros, le lundi pour celui de Landos et le mardi pour le transport jusqu'au Puy. Les circuits ne seront pas organisés s'il y a une seule personne inscrite.

UN COLLÈGE ATTRACTIF AVEC DE BELLES PROPOSITIONS POUR NOS JEUNES

Le collège Robert Louis Stevenson accueille actuellement 193 élèves. Ce collège, situé au cœur du plateau du Haut Velay, scolarise les enfants des huit écoles environnantes. L'implication de l'équipe éducative permet de développer différents projets, ayant trait à la citoyenneté, à la culture pour l'ensemble des élèves. Une des priorités repose sur l'envie de tous de faire de cet établissement, un lieu de partage, de culture et d'apprentissage pour les enfants du territoire. Pour preuve, les élèves ont été primés au concours de la Résistance. De même, un atelier théâtre, animé par une enseignante et une artiste professionnelle, fonctionne tous les mercredis après-midi.

À la rentrée 2018, outre la présence d'une section sportive hand-ball (dont les résultats sportifs sont excellents), le collège développera le champ musical : un partenariat avec les Jeunesses Musicales de France, ainsi que la création d'une classe orchestre seront les nouveautés de cette année à venir.

Le collège RL Stevenson fait du développement durable une autre de ses priorités. L'établissement est labélisé « Établissement en Démarche globale de Développement Durable » de niveau 2 et s'est inscrit pour une certification de niveau 3. De plus, il participe à la démarche « Manger bio-local », proposée par le Conseil Départemental, qui permet, entre autres, aux élèves demi-pensionnaires de bénéficier de produits bio et/ou locaux et ce, plusieurs fois par semaine. Ici encore, la labellisation niveau 3 est visée pour l'année à venir. Bien qu'appartenant à un territoire éloigné, le collège a su nouer des partenariats riches et ambitieux avec les différents acteurs locaux, mais aussi avec l'ensemble des collectivités territoriales. Travailler en confiance, avec un regard bienveillant et positif, en étant à l'écoute de chacun est assurément le meilleur levier pour permettre la réussite et l'épanouissement de tous.



Urbanisme

SCoT du Velay

L'enquête publique est terminée. Toute information relative au SCoT du Velay pourra être demandée auprès de Laurence Vignal, par téléphone au **04 71 57 67 90** ou par courriel à **scot@paysvelay.fr**.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

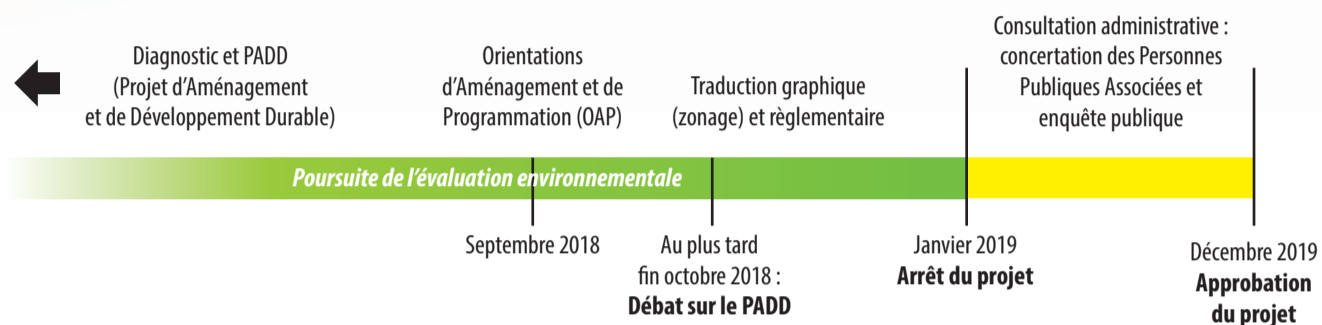
Aujourd'hui, l'organisation du territoire se pense à une échelle plus large. Depuis septembre 2017, la Communauté de Communes s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

C'est un document d'urbanisme qui permet de définir une vision partagée de l'évolution du territoire à un horizon de 15 ans. Il permet de fixer des orientations stratégiques sur des thématiques qui concernent le quotidien des habitants et des usagers (logement, déplacements, développement économique, environnement, etc.) et de définir des règles de construction.

Ce projet de développement a pour vocation de construire un territoire cohérent et attractif qui tienne compte des spécificités de chaque commune. Une fois approuvé, le PLUi remplacera les Plans Locaux d'Urbanisme communaux, les cartes communales et le Règlement National d'Urbanisme. Le PLUi doit être compatible avec les documents de « rang supérieur » dont le SCoT du Velay.



Réunion publique à Landos



CARTE D'IDENTITÉ

- ➔ 20 communes
- ➔ 370 km²
- ➔ 5 236 habitants
- ➔ 1 plateau, 2 vallées

Le Devès, bordé par les 2 plus grands cours d'eau du territoire national, l'Allier et la Loire.

PORTRAIT DE TERRITOIRE

La synthèse argumentée du diagnostic est mise à disposition du public pour être consultée, dans les communes, au siège de la Communauté de Communes et téléchargeable sur le site Internet www.ccpq.fr.

Trois grands axes pour ce diagnostic :

- ➔ Un territoire attractif reconnu pour ses qualités et son identité ;
- ➔ Un territoire agréable dont l'offre d'accueil résidentiel reste à améliorer ;
- ➔ Des conditions de développement économique à renforcer.

LE PADD : LE PROJET POLITIQUE PORTÉ PAR LES ÉLUS DU TERRITOIRE

Les fondements du projet sont de :

- ➔ Renforcer l'attractivité résidentielle et doter le territoire d'une offre multiple répondant aux besoins de la population ;
- ➔ Valoriser les savoir-faire et les ressources du territoire pour développer les activités et les emplois ;
- ➔ Valoriser l'armature environnementale du territoire reconnue comme le socle principal de développement.

L'ambition est de conforter les atouts géographiques et patrimoniaux du territoire :

- ➔ 2 vallées, 1 plateau : un patrimoine paysager, environnemental et urbain exceptionnel ;
- ➔ Un territoire de montagne avec un nord sous influence ponote et un sud plus rural ;
- ➔ Un axe structurant et irriguant : la RN 88 ;
- ➔ Une nécessité : la réaffirmation du caractère de la vitalité des bourgs de l'armature urbaine.

L'accueil de la population dans les 15 ans à venir constitue aussi un enjeu, avec une perspective de population à l'horizon 2035 de 5 680 habitants.

LA CONCERTATION

Si les modalités de concertation en matière de PLU intercommunal ont été renforcées par les lois Grenelle et Alur, la mobilisation des conseillers municipaux d'une part, des acteurs locaux et des habitants d'autre part, constitue un véritable défi. Aussi la Communauté de Communes a mis en œuvre plusieurs niveaux d'information et de concertation, en renforçant le cadre réglementaire :

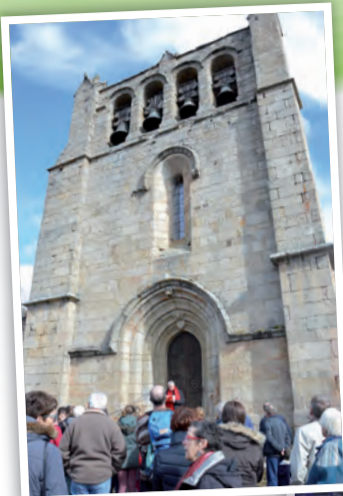
- ➔ La gouvernance du projet est assurée par un comité de pilotage composé de l'ensemble des Maires, des Vice-présidents et du Président.
- ➔ Une collaboration régulière est établie avec les communes, dans une dynamique d'échanges, autour de réflexions communales et intercommunales pour faciliter la co-construction ; tels que les ateliers territoriaux (réunions de secteurs pour rencontrer les conseillers municipaux sur des sujets précis) et rencontres individualisées avec les conseils municipaux.



Compte tenu de l'enjeu et du calendrier fixé, l'investissement des élus dans l'élaboration du PLU est très important. Un rythme d'une réunion tous les 15 jours en moyenne est assuré depuis le début de l'année.

Les temps forts qui ont été programmés :

- ▶ **La concertation avec les acteurs locaux et les personnes publiques associées** (État, Région, Département, SCoT du Velay et chambres consulaires) tout au long de la démarche dans le cadre d'ateliers thématiques (sur l'économie, l'agriculture, l'environnement, l'habitat...);
- ▶ **L'information et la concertation avec les habitants** pour les aider à participer et à s'approprier la démarche :
 - 1^{res} réunions publiques les 17 et 18 juillet derniers avec une participation d'une quarantaine de personnes pour chaque rencontre ;
 - l'enquête habitants dont les résultats seront bientôt publiés et exploités dans le projet ;
 - un programme de sensibilisation élaboré et animé avec le Pays d'art et d'histoire du SMAT du Haut-Allier pour des publics parfois spécifiques. Il a notamment été programmé une exposition sur l'architecture du XX^e siècle, avec la visite commentée du bourg de Landos en janvier (accueil des scolaires) et la conférence de Charlotte Beuzac, architecte du CAUE.



Terroir en Rimes, la visite du bourg de Costaros le 22 avril, la rando PLU avec un accompagnateur moyenne montagne de Lafarre à Saint-Christophe-d'Allier et Saint-Vénérand le 9 juin.

Sans oublier les rendez-vous de l'urbanisme comme la balade poétique à Saint-Arcons-de-Barges le 10 mars, en partenariat avec les bibliothèques du territoire lors du festival de poésie



Le martin pêcheur, symbole de La Loire et de l'Allier

- la réalisation d'une fresque par Camille Alberni, artiste local plus connu sous le nom de DEGE. En travaillant avec la participation de la commune sur un mur de Costaros « redécouvert » après la démolition de l'ancienne pharmacie, l'objectif est de reconquérir l'espace en déprise et de participer à la revalorisation de la commune. Camille a également proposé un atelier graff aux jeunes du territoire dans le cadre du centre de loisirs et des activités du Pôle ados toute la semaine du 9 au 13 juillet à Landos.



Le Nouveau Monde

Les prochains rendez-vous :

- la réalisation de panneaux explicatifs qui vous permettront, dans un premier temps, de comprendre la procédure du PLU et de découvrir le diagnostic du territoire ;
- des permanences seront organisées, dès cet automne, dans les communes pour accueillir les habitants et répondre aux questions plus individuelles.



Aménagement rural

Ne laissez plus le froid s'installer chez vous !

VOUS ETES PROPRIÉTAIRE D'UN LOGEMENT QUI A + DE 15 ANS ?

Améliorer votre confort tout en réduisant votre consommation d'énergie !

Aide financière + Accompagnement personnalisé

HABITER MIEUX

Une aide de l'État pour un logement économique et écologique

Faire des travaux de rénovation énergétique, c'est coûteux et cela peut paraître compliqué. Pourtant, pour être mieux chauffé, se sentir bien chez soi, retrouver du confort dans un logement ancien, c'est souvent nécessaire voire urgent.

HABITER MIEUX, C'EST QUOI ?

- ▶ C'est une aide financière pour vous permettre de réaliser des travaux de rénovation thermique pour bien chauffer et gagner en confort, et diminuer le montant de vos factures.
- ▶ C'est aussi la garantie d'un accompagnement personnalisé par un technicien de SOLiHA (diagnostic thermique, élaboration du projet, dossiers de financement...).
- ▶ C'est un partenariat fort jusqu'en 2022 entre la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles, l'ANAH, l'État et le Département. En complément pour le public concerné, les caisses de retraite peuvent être sollicitées.

Vous occupez le logement dont vous êtes propriétaire. Vous voulez faire faire des travaux de rénovation thermique. Vous cherchez des solutions simples. Informez-vous sur l'aide Habiter Mieux auprès de SOLiHA Haute-Loire, basé 77, rue du Fbg Saint-Jean au Puy-en-Velay, par téléphone au 04 71 09 14 07 ou par mail à contact.haute Loire@solihha.fr.

SOLiHA

SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

L'ANAH participe également aux **travaux d'accessibilité** des logements pour maintenir les personnes à domicile. **Renseignez-vous auprès de SOLiHA.**

Prochaines permanences sur le territoire :
les mardis 4/09, 2/10, 6/11 et 4/12, de 9h à 10h30 en mairie de Costaros, et de 14h à 15h30 en mairie de Landos.

CULTURE EXPÉRIMENTALE DU CHANVRE

Le chanvre est connu pour être une bonne tête de rotation. Il ameublent le sol et est un bon précédent pour les céréales. Cette culture demande peu d'intrants et aucun traitement phytosanitaire.

Quelques chiffres :

- ▶ 15 agriculteurs mobilisés, répartis sur 9 communes.
- ▶ 18,35 hectares semés.
- ▶ 1 tonne de semences achetée à la Coopérative Centrale des Producteurs de Semences de Chanvre.



UN POINT SUR LES INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES

Lancé en février 2017, le projet prend forme avec plus de 50 exploitations engagées. À ce jour, ce sont plus de **5 mégawatts** de puissance installés soit 15 800 panneaux représentant une surface couverte de 27 000 m².

L'investissement sera de l'ordre de **3,75 millions d'euros** et un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 600 000 €. La production annuelle de ces centrales permettra de couvrir la consommation domestique de **3 300 habitants** soit plus de la moitié de la population de la communauté. Sur 20 ans cela représente une économie de **10 000 tonnes équivalent pétrole**.

Ce projet permet :

- ▶ de lutter contre l'effet de serre et le réchauffement climatique,
- ▶ d'obtenir des retombées financières sur le territoire,
- ▶ de réduire l'investissement et de minorer les frais de fonctionnement,
- ▶ l'accès à tous quelque que soit la taille de la toiture,
- ▶ d'éviter les arnaques, nombreuses dans ce milieu,
- ▶ de travailler avec ses voisins plutôt qu'avec des investisseurs lointains.

Les premières installations vont débiter à l'automne, vous pouvez encore vous joindre au groupe, mais la baisse des tarifs d'achat risque de réduire l'intérêt des futurs projets qui n'auront pas été engagés en 2018.

N'hésitez pas à contacter la Communauté de Communes (Lisa Masson) au **04 71 57 88 04** ou par mail : soleil.pv@ccpcp.fr

DISPOSITIFS CONTRACTUELS

Le contrat 43.11

Il vise à financer, sur la période 2017-2021, les projets prioritaires pour l'EPCI et le Département de la Haute-Loire en prenant en compte les projets structurants des communes, de l'intercommunalité, des syndicats intercommunaux ou d'investisseurs privés dans l'économie et le tourisme (conformément aux conventions du SRDEII).

Le contrat 43.11 se structure en trois grands volets :

- 1 un volet correspondant au financement des projets d'investissement au titre de la solidarité territoriale, du développement du territoire et du développement durable.
- 2 un volet regroupant l'ensemble des conventions de partenariat : à ce jour, seule la convention de délégation de compétence d'octroi par les EPCI des aides à l'immobilier d'entreprises est signée entre la Communauté et le Département.
- 3 un volet recensant les projets sous maîtrise d'ouvrage départementale (très haut débit, voirie, collège...).

Le contrat du Haut-Allier

C'est un contrat de territoire qui a été mis en place par la Région suite à l'abandon du projet de PNR et qui prévoit une enveloppe annuelle de 2.5 millions d'euros par an pendant 6 ans jusqu'en 2021 pour l'accompagnement d'investissements sur le Haut-Allier. La Région accompagne tous les projets dès lors qu'ils contribuent au dynamisme des communes, à l'environnement et à la valorisation touristique.

Aujourd'hui, presque toutes les communes du territoire de Cayres-Pradelles ont élargi à ce dispositif pour des projets plus ou moins structurants à l'échelle de l'intercommunalité.

Un exemple qui mobilise un co-financement Département et Région : création d'un gîte dans l'ancienne école des Arcis sur la commune de Vielprat

ÉTAT ACTUEL



LE PROJET



Une enveloppe de 1 970 431 €

tous types d'aides confondus pour la période 2017-2021 confirmée par J.P. Marcon, Président du Département, lors de la signature du contrat 43.11.

Le Président de Région est venu à Alleyras annoncer une enveloppe de 1 M€ pour le village vacances pris sur le PACT Haute-Loire.



L'ATELIER RELAIS DE BOUCHERIE SALAISSONNERIE MÉJEAN : UNE BELLE RÉUSSITE



L'une des premières actions de la Communauté de Communes en 2002, sous la présidence de Guy Hilaire, a été l'accompagnement de la SARL Méjean pour son installation à l'entrée nord de Costaros en faisant construire, pour son compte, un atelier de boucherie-salaisonnerie. Elle a préfinancé le dossier et les consorts Méjean l'ont remboursée par le biais d'un loyer mensuel. Le 27 juin dernier, l'acte de transfert de propriété a été signé à Costaros en présence de Maître Chomarot, Notaire à Pradelles, par Paul Braud, Président, d'une part et Patrice et André Méjean d'autre part.

ZOOM SUR... LES AIDES À L'ÉCONOMIE

Après l'Opération Collective de Modernisation (OCM), la Communauté de Communes s'engage encore aux côtés des entreprises de son territoire en signant, d'une part, une convention de partenariat avec le **Département de la Haute-Loire** pour aider l'immobilier d'entreprise, et, d'autre part, une convention avec la **Région Auvergne Rhône-Alpes** pour aider au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services. Dans certains cas, le programme européen LEADER peut être mobilisé en plus.

Vous avez un projet ? Renseignez-vous auprès des chambres consulaires :

- ▶ **Chambre de Commerce et d'Industrie**
 - Olivier Robert, conseiller commercial au 04 71 09 90 00 ou 06 08 48 66 95.
 - Chantal Pillay-Barry, conseillère tourisme au 04 71 09 90 00.
- ▶ **Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Loire**
 - Fabien Rivet, conseiller technique au 04 71 02 34 56 ou 06 82 10 05 01.

DE L'EMPLOI POUR LES JEUNES DU PLATEAU

Un des engagements de la Communauté de Communes est l'insertion des jeunes du territoire en leur proposant en priorité les emplois saisonniers et en les accueillant tout au long de l'année à l'occasion de leur stage d'étude. Des offres de service civique (livre et lecture, enfance jeunesse, environnement) sont également à pourvoir.

Les animateurs du Centre de loisirs et du Pôle ados

Ce sont bien souvent des anciens fidèles du Centre de loisirs qui sont devenus aujourd'hui animateurs, titulaires d'un BAFA ou en cours de préparation.

En haut, de gauche à droite : Titouan Monnier (St-Paul-de-Tartas), Ysaline Sarret (Cayres), Laurie Martin (Pradelles), Tanguy Sigaud (Costaros) et Tancrede Mantout (St-Haon). En bas : Romain Chacon. Manque : Hugo Monnier (St-Paul), Juliette Riboulet, Laura Bonnicel, Elodie Mallet (Costaros), Sarah Rouvier (Landos) et Michèle Arnaud (mise à disposition par la Mairie de Séneujols).



L'équipe de voirie

Lyes Lefrançois (Rauret), Guilhem Fonda (Rauret), Arnaud Garnier et Jérémy Surrel (Saint-Haon). Manque : Antoine Crespy (Séneujols).



Les saisonniers du vélo rail

Romarc Fourcade (Landos), Julien Picaud (Costaros), Clément Trintignac (Landos), Fanny Prat (Saint-Paul-de-Tartas) et Emmanuelle Reynaud (Saint-Jean-Lachalm).

L'équipe de saisonnières Office de Tourisme

Orelie Rouvière (Pradelles) et Chloé Rech (Le Bouchet-Saint-Nicolas).



LA SAISON CULTURELLE 2018-2019

La programmation, en cours de préparation, vous promet de bons moments !

- Le one-man-show « Moitié voyageur » avec La Comédie de Saint-Étienne, samedi 8 décembre 2018 à 20h30 à la salle des fêtes de Saint-Haon.
- Un spectacle de Noël jeune public proposé par Le Relais Petite Enfance le 11 décembre 2018.
- Un projet de résidence artistique avec La Comédie de Saint-Étienne en février 2019, à Landos, durant laquelle des temps d'échanges seront prévus avec les habitants.
- La 12^e édition du festival de poésie « Terroir en Rimes » en mars 2019.
- Le spectacle « Permis de reconstruire » avec les Jeunesses Musicales de France, vendredi 12 et samedi 13 avril 2019 à la salle culturelle de Landos.
- Des spectacles scolaires en partenariat avec La Ligue de l'Enseignement : « Pimprenelle et le beau bois dormant », « Chacun son rythme », « Permis de reconstruire ».
- Des pièces de théâtre à découvrir à La Comédie de Saint-Étienne grâce à un bus en partance de Costaros.
- De multiples manifestations en compagnie des bibliothèques notamment la grande vente de livres de printemps.
- Le retour du festival de danse « Les Déboulés » pour la 4^e année consécutive.



One-man-show « Moitié voyageur »



© Laura Gilli

Spectacle « Permis de reconstruire »



© Julien Poulain

Retrouvez la plaquette culturelle

dans les mairies, les bibliothèques ou à la Communauté de Communes dès la fin du mois de septembre, ainsi que sur www.ccp.fr rubriques « Culture » et « Agenda ».

LES DÉBOULÉS S'INSTALLENT SUR LE TERRITOIRE

Pour la 3^e année consécutive, la commune de Landos a accueilli le festival de danse « Les Déboulés ». En plus d'être soutenu par le Département et programmé par la Communauté de Communes, ce festival est soutenu par l'Éducation Nationale via la mise en place du dispositif « Danse à l'école » qui permet aux enfants de découvrir la danse auprès d'un professionnel de la discipline.

Durant l'année scolaire 2017-2018, ce sont donc une quarantaine d'enfants des écoles du Bouchet-St-Nicolas et de Landos qui ont appris à danser grâce à Camille Henner de la compagnie Daruma et aux institutrices qui ont merveilleusement bien pris le relais. Cet apprentissage a été restitué en première-partie du spectacle « Hip-hop(s) or not... ? », de cette

même compagnie, le 8 juin dernier. Du début à la fin, la soirée a fait l'unanimité : les écoliers ont fourni un travail remarquable et les artistes ont conquis la salle en tordant le cou aux nombreuses idées reçues sur la culture hip-hop.



@ltitheque

Haute-Loire
le DÉPARTEMENT

DES FILMS, DE LA MUSIQUE OU ENCORE DES JOURNAUX DISPONIBLES EN TOUTE LÉGALITÉ DEPUIS CHEZ VOUS GRÂCE À VOTRE BIBLIOTHÈQUE

Le réseau des bibliothèques du Pays de Cayres-Pradelles « Ribal » propose désormais une offre numérique permettant d'avoir accès à des films, de la musique, des journaux, des revues ou encore des formations en toute légalité et sécurité. Cette offre s'appelle « @ltitheque » et a été mise en place par la Bibliothèque départementale de Haute-Loire. Depuis juin 2018, la Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles y adhère. Et pour vous permettre d'appréhender au mieux ce nouvel outil, voici ce qu'il faut savoir...

➤ Qu'est-ce que l'@ltitheque et comment y accéder ?

Il s'agit d'une plateforme de ressources numériques permettant de consulter gratuitement et légalement depuis chez vous, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, des films, des documentaires, d'écouter de la musique, de visionner des concerts, de consulter la presse, d'accéder à des formations aux outils informatiques, aux langues ou bien d'autres thématiques encore. Rendez-vous sur le site Internet <https://bdhl.mediatheques.fr> et créez un compte. Le site est simple d'utilisation : vous naviguez entre les onglets « Musique », « Cinéma », « Savoirs » c'est-à-dire les offres de formation et « Presse ».

➤ Quelles sont les conditions pour que mon compte @ltitheque soit valide et comment puis-je m'inscrire ?

Pour bénéficier de l'@ltitheque, vous devez obligatoirement être adhérent de l'une des bibliothèques du réseau Cayres-Pradelles, soit de l'une des 14 bibliothèques existantes : Alleyras, Barges, Cayres, Costaros, Landos, Le Bouchet-St-Nicolas, Ouides, Pradelles, Rauret, St-Christophe-d'Allier, St-Haon, St-Jean-Lachalm, Séneujols ou Vielprat. Attention, si vous n'êtes pas allé dans votre bibliothèque depuis plus d'un an, vous n'êtes plus considéré comme adhérent ! Il faut alors renouveler votre adhésion auprès de votre bibliothécaire bénévole. Pour ceux qui ne sont pas adhérents, vous devez vous inscrire dans l'une de ces bibliothèques avant de créer un compte @ltitheque valide pour un an. Notez que la majorité des bibliothèques du réseau sont gratuites et que cette offre l'est entièrement pour vous.

Une fois adhérent à une bibliothèque du réseau Ribal, rendez-vous sur l'@ltitheque pour créer un compte via le bouton qui ressemble à un personnage, en haut à droite de l'écran. Cliquez sur « Je m'inscris ». Plusieurs informations sont demandées dont un identifiant et un mot de passe, une adresse mail valide, la bibliothèque de rattachement, etc. Une fois les informations demandées remplies, vous recevez un email de confirmation que vous devez valider dans les 48 heures.

➤ Les documents sont-ils en accès illimité ?

Et bien non ! Si vous pouvez naviguer sur les plateformes musicales autant que vous le souhaitez, vous disposez d'un « forfait » pour consulter en streaming les autres documents. Soit 5 documents consultables par mois. Cela peut n'être que des films, que de la presse, les deux mélangés... Sachant que chaque document a une durée de vie déterminée. Par exemple, la majorité des films sont consultables dans les 48 heures après leur première lecture ; les revues sont souvent consultables pendant un an. Les conditions sont écrites sur les fiches descriptives des différents documents.

Quelques documents sont toutefois en « accès libre », donc accessibles même si votre forfait mensuel est épuisé, ceux-ci seront signalés par un logo bleu.

➤ Quelles difficultés puis-je rencontrer dans l'utilisation d'@ltitheque ?

Pour utiliser l'@ltitheque sans encombre, mieux vaut avoir une connexion Internet avec un débit suffisant car les documents sont à regarder en ligne et non à télécharger. Pour savoir si votre connexion est correcte, il est possible de visualiser des extraits de films ou des bandes annonces sans décompte du forfait.

De plus, la date de naissance que vous aurez renseignée à l'inscription a son importance. Certains contenus ne sont en effet pas accessibles depuis un compte « enfant ». Alors remplissez bien le formulaire d'inscription !

En dehors de cela, l'utilisation est simple comme bonjour !

Pour avoir les coordonnées et horaires des bibliothèques du réseau Ribal et, ainsi, procéder à votre adhésion (si cela n'est pas déjà fait) : allez dans l'onglet « Culture » du site www.ccp.fr. Vous retrouverez tous les renseignements utiles.

OFFICE DE TOURISME INTERCOMUNAUTAIRE
Horaires d'ouverture



Gwendoline Pascal vous accueille au bureau de Pradelles :

- 🕒 **Du 2 juillet au 2 septembre** : du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h et le dimanche de 9h à 13h.
 - 🕒 **Du 3 au 30 septembre** : du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
 - 🕒 **Du 1^{er} octobre au 4 novembre** : du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30.
 - 🕒 **Du 5 novembre au 31 décembre** : du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- + Ouvertures exceptionnelles de 9h à 13h**
- 🕒 Dimanche 16 septembre 2018
 - 🕒 Jeudi 1^{er} novembre 2018
 - 🕒 Dimanche 4 novembre 2018

VIA FERRATA : DES ABORDS RÉAMÉNAGÉS

Dans le cadre d'une permission de sortie, quatre détenus de la maison d'arrêt du Puy-en-Velay sont venus à Saint-Jean-Lachalm, à proximité des rochers de la Miramande, afin de réaliser un ouvrage en pierres sèches. Un banc, situé sur le chemin d'accès à la via ferrata, a donc été réalisé.



Il permet un embellissement et offre aux pratiquants un lieu de repos sur la remontée. La via ferrata, composée de trois parcours, est en accès libre.



Du matériel adapté peut être loué au bar du village
04 71 57 57 46.

Tarifs :

- 10 € par personne
- 8,5 € à partir de 4 pers.
- 7 € groupes, scolaires, CE



LE LAC VOLCANIQUE DU BOUCHET

Depuis le 9 juillet dernier, la maison de site du lac volcanique accueille le personnel de l'office de tourisme tous les après-midis de 14h à 18h. Des informations sur la région sont données aux touristes en visite sur notre territoire. La location de quelques équipements d'EasyRando est également assurée et permet aux visiteurs de faire une balade originale sur le site.

Pour la cinquième année consécutive, le drapeau du Pavillon Bleu, label environnemental et touristique international pour les plages, flotte sur la plage naturelle. Les baigneurs peuvent ainsi profiter d'une baignade dans une eau de qualité « excellente », au cœur d'un cratère volcanique, dans un cadre exceptionnel.



BALISAGE DES CHEMINS

L'attractivité touristique de notre territoire participe très largement à son développement économique. Dans ce cadre, plusieurs sentiers ont été balisés afin de permettre aux touristes de découvrir nos paysages. Vous trouverez ci-dessous une information sur les différents balisages officiels présents. Nous vous remercions de ne pas dégrader ces balisages et d'avertir la Communauté de Communes si vous constatez des problèmes.

Itinéraires de Grande Randonnée (GR)

Le balisage est réalisé à la peinture rouge et blanche :



Bonne direction



Changement de direction



Mauvaise direction

Itinéraires de Promenade et Randonnée (PR)

Le balisage est réalisé à la peinture jaune :



Bonne direction



Changement de direction



Mauvaise direction

Itinéraires VTT-FFC

Le balisage est réalisé à l'aide de plaquettes, le plus souvent agrapées :



Bonne direction



Mauvaise direction

Chaque balise comporte le numéro du circuit avec sa couleur indiquant la difficulté.

Itinéraires Trail

Chaque balise comporte le numéro du circuit avec sa couleur indiquant la difficulté.



Bonne direction



Mauvaise direction

UN ESPACE TRAIL EN LIBRE ACCÈS

Le quatrième espace Trail permanent en Haute-Loire a été inauguré le 13 juillet dernier. Six circuits sont balisés selon les normes graphiques et sportives mises en place par Respirando. Ils représentent plus de 80 kilomètres permettant de profiter de paysages somptueux et de tracés plus ou moins escarpés selon le niveau choisi.

Les balises qui encadrent le parcours sont de couleur violette et permettent de s'orienter. Quatre circuits partent de la maison de site du lac volcanique du Bouchet, et Arlempdes et Pont d'Alleyras accueillent également le départ d'un circuit :



- **AU COEUR DU CRATÈRE** • 6,5 km, 270m D+
Départ du lac du Bouchet.
- **LES PISTES VOLCANIQUES** • 14 km, 370m D+
Départ du lac du Bouchet.
- **LE TOUR DU MONT FARNIER** • 21,3 km, 750m D+
Départ du lac du Bouchet.
- **EN SURPLOMBANT L'ALLIER** • 26,9 km, 980m D+
Départ du lac du Bouchet.
- **LA DEVÈZE** • 5,6 km, 230m D+
Départ du Pont d'Alleyras.
- **LES BALCONS DE LA LOIRE** • 8,2 km, 330m D+
Départ d'Arlempdes.

LES SENTIERS DE VIELPRAT

Trois boucles vous emmènent à la découverte des villages de Vielprat. Réalisés par l'association « **Autour de Vielprat** », ces sentiers balisés vous permettront de découvrir toutes les facettes du patrimoine de la commune.



VÉLORAIL

- 🕒 Ouverture tous les jours en juillet/août.
- 🕒 Ouverture tous les jours sauf le mardi du 1^{er} septembre au 4 novembre.

Renseignements et réservations :
www.velorail43.com ou 04 71 57 88 00

Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles

Le Bourg • 43490 Costaros
Tél. 04 71 57 88 00 • Fax 04 71 57 88 01
contact@ccpcp.fr • www.ccpcp.fr



Directeur de la publication : Paul Braud
Rédaction : Services et Président
Création, mise en page et impression : Chloé Abeillon - www.ebeez.fr
Photos : © Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles, DR
Tirage : 2600 exemplaires - Imprimé sur papier recyclé - Ne pas jeter sur la voie publique

